L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 20 au 21 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 25 à 8 h. 37.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LE CHAPITRE DES VOLS

Un tapis-brosse. — Mme Eva Berrot, 46 ans, demeurant 3 bis rue du Chemin de Fer, a porte plainte pour vol d'un tapis-brosse d'une valeur de 150 frs commis dans le matinée du 19.

Un moteur de batteuse. — M. Mathieu-Vanderhaeghe, 49 ans, monteur de chaines, 234 rue de l'Epeule, possedait dans une dependance, derriere son habitation, un moteur de batteuse valant 1.000 francs. Un voleur passa par la.

Des pommes de terre et du bois. — Dans la cave de M. Aristide Delobbe, 54 ans, 138 rue Jean Mace, on a dérobé environ 150 kgs de pommes de terre et 25 kgs de bois. Le tout évalué à environ 300 frs. Plainte a été déposée et la police enquête.

Un velot. — M. Alexandre Bourgois, 88 ans, demeurant 57 bis, rue de la Vigne 5, cour Ste-Thérèse, a porte plainte contre inconnu pour vol d'un velot commis à son habitation le 18 entre 16 et 19 h.

Cours Csupe Dunkel (v. Ensaign. 4e p.) 10.118

Deux disparitions

Le jeune Yves Lenoir, 15 ans, demeurant 312 rue Jules Guesde, a quitté son domicile le 15 janvier à la suite d'une reprimande. Voici son signalement : costume bleu cire noir, beret, cache-col orange.

D'autre part, Jean Ducoulombier, 16 ans, qui habite 35 rue Choiseul, n'est pas rentré à son domicile depuis le 15 janvier, à la suite d'une reprimande au Centre d'Education, rue de Lille.

ETIQUETEZ VOS PRIX !

Des proces-verbaux pour non étiquetage des prix aux marchandises exposées en vitrine, ont été dressés à la charge de Mme Catoire, 66 ans, commerçante en parfumerie, 38 rue du Collège, et de Mme Catselain, coiffeuse, au 5 de la même rue.

Enfin, M. J. Vancaeveeele, 33 ans, boucher, 21 rue Isikerman, a récolte un proces-verbal pour le même motif et pour n'avoir pas remis de fiches a ses clients.

VITRINE BRISEE

M. Eddie Degeyter, 28 ans, cafetier 12 rue du Maréchal Foch, a porte plainte contre deux inconnus qui ont brisé la vitrine de la porte de son café et qui prirent aussitôt la fuite. M. Degeyter estime à 1.500 frs le préjudice qu'il a subi.

LA CIRCULATION

Des proces-verbaux pour contravention au Code de la route, ont été dressés à la charge de quatre cyclistes : MM. Paul Berthe, 32 ans, Grande-Rue à Pont-à-Marcq, et Alfred Hibon, 41 ans, 9 rue du Moulin ; Leon Cnudde, 46 ans, contremaître, 25 Bd de Lyon, et Mlle Boussement, 22 ans, demeurant 55 rue de la Fosse-aux-Chênes.

Enfin, M. Vincent Hosk, 32 ans, chauffeur au service de la Maison Scosse et demeurant 69 cite Amedée Prouvost, a Wattrelos, conduisait un camion dont la plaque minéralogique était illisible, a recolte une contravention.

LE CHIEN FUT JETE DANS LA CITERNE

En rentrant chez elle dans la soirée de dimanche, Mme Lucienne Bernard, 29 ans, demeurant 38 rue de Tunis, constata qu'on s'était introduit dans sa cuisine, vraisemblablement par la cour, et qu'on avait jete son chien dans la citerne.

Plainte a été deposee a la police qui enquête.

Grand Théâtre de Roubaix ABONNEMENTS

La Direction du Théâtre de Roubaix nous prie de vous informer que le renouvellement des abonnements se fera **Mercredi 20 Janvier** pour les anciens abonnés et **Jeudi 21** pour les nouveaux.

2.623

La distribution des cartes de jardinage

La carte de jardinage sera distribuée salle Watremez, rue de l'Hospice, Vendredi 22 courant, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45, aux personnes qui ont déposé une demande precedemment.

Se munir des cartes individuelles d'alimentation de toutes les personnes beneficiant du jardin.

Les jardiniers ayant une carte de jardinage delivree par le Secours National ou par un autre organisme, devront, obligatoirement la rendre en echange de la nouvelle carte de jardinage.

La nouvelle carte de lait

La nouvelle carte de lait, valable pour le premier trimestre 1943, est maintenant distribuée.

En conséquence, les détaillants en lait sont invités à exiger des ayants droit la nouvelle carte et à refuser de servir les clients qui ne pourraient la présenter.

La campagne antituberculeuse

La Campagne 1942-1943 du Timbre Antituberculeux bat son plein et laisse prévoir que le remportera, à Roubaix, un bon succès.

Afin de donner toutes facilites aux automobilistes, voituriers et commerçants pour l'achat de « Bons de Solidarité », le Comité roubaisien a décidé d'en deposer dans les postes de police et dans les bureaux d'octroi.

Il ne fait aucun doute que chacun aura à cœur d'acheter les « Bons de Solidarité » et de contribuer ainsi au sauvetage d'un tuberculeux ou pré-tuberculeux et d'aider les prisonniers de guerre.

TRAMWAYS DEMAIN JEUDI
Matinée à 3 h 30 - Soirée à 8 h.
DEUX DERNIERES SEANCES DE
TINO ROSSI dans FIEVRES
SAMEDI début de *L'ASSASSIN HABITE AU 21*
2.630

POUR BATIR

Les autorisations suivantes ont été données :

M. Stanislas Pyszel, 125, rue Pierre de Roubaix, faire poser un châssis de toit en son immeuble sis 125, rue Pierre de Roubaix, sous réserve de l'art. 76 relatif aux saillies autorisées en façade ;

Madame Vve Maurice Boseut, 33, rue de l'Amiral Courbet à Roubaix, faira démolir un immeuble sis 125, Boulevard de Paris, sous réserve des articles 183 et suivants relatifs aux barrières et échafaudages.

Compagnie Générale des Industries Textiles, rue du Pétrole à Wattrelos, faira démolir des magasins sis rue du Duc à Roubaix, sous réserve des articles 183 et suivants relatifs aux barrières et échafaudages.

Sociétés et Comités

MUTUELLE « LE BIEN-ETRE DES TRAVAILLEURS. — Les membres de nos groupements sont invités à assister aux funérailles de GOULINI Gérôme, jeudi 21 à 9 h. Maison mortuaire, rue de Fontenoy, Cour Moreau 25.

ETAT CIVIL

Naissances. — Danièle Braem, 91, rue Daubenton, née à la Clinique maternelle de la Fraternité, 20, Ae Julien Lagache ; Josiane Leclercq, 55, rue Léonard de Vinci, née à la Maternité municipale, 20, Ae Julien Lagache ; Yves Lecomte, 377, rue Jules Guesde, né à la Maternité municipale, 20, Ae Julien Lagache ; René Vandewyngserde, 124, rue de Mouvaux.

Publication de mariage. — René Dumortier, décorateur, rue Léon Marlot, 26 et Jeannine Van Langhenhoven, s. p., av. Alfred Motte, 175.

Deces. — Achille Lagarde, de Croix, 80 ans ; Albert Coopman, 81 ans, rue d'Alma, fort Wattel, 13 ; Catherine Luyckfassel, Vve Zennevort, 68 ans, 134, rue Edouard Anseele ; Tabar Melickeche, 48 ans, 113, rue Jean Jaures, à Croix ; Marie Betourniee, Vve Froideval, 29 bis, rue Sébastopol ; Leon Delreux, 23 ans, 83, rue de Naples ; Joseph Lestienne, 79 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Eugene Lucet, 67 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Prudence Noncle, 68 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Joseph Praet, 79 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Victor Loridan, 75 ans, 35, rue de Barbieux ; Georges Vancaeneghem, 36 ans, 35, rue de Barbieux ; Jérôme Guilini, 87 bis, rue du Fontenoy, cour Moreau, 25.

REMERCIEMENTS

LILLE. — M. et Mme Jean BASSET et ses enfants et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été adressées lors du décès de

Madame Veuve Oscar ARCO

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

Restaurant Florimond
Lille, 11, Place Rihour. 31.762

SOUVIGNY-SOYEFFLES. — Monsieur et Madame DIEU-DUPUICH ; M. et Mme DAZIN-DUPUICH et leur Famille, remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux Funérailles de

Monsieur Charles DUPUICH

ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

21.122

WASQUEHAL

Un tracteur tombe dans le canal à l'écluse du Molinel

Lundi vers midi, le conducteur d'un tracteur de la C.T.V.N. avait momentanement abandonné son véhicule aux abords de l'écluse du Molinel, pour aller prendre son dîner. Mais il est vraisemblable que le chauffeur avait omis de fremer convenablement son tracteur, puisqu'à un certain moment, ce dernier se mit en route et descendit tout doucement dans le canal. Quelques instants plus tard, le conducteur de tracteur, aide de ses camarades et des mariniers voisins, parvinrent à retirer des eaux le tracteur qui avait subi des degats materiels assez importants, et dut être dirigé vers le chantier de reparation.

Distribution des tickets de ravitaillement au Centre

La remise des tickets de rationnement du mois de fevrier seront remis aux consommateurs sur présentation de la carte individuelle aux endroits et jours suivants :

Salle des Fêtes, rue Jean Mace, mercredi 27 janvier, de 8 h. 30 à midi, pour la route de Lille, rues Faidherbe, du Haut Vinage, numeros 1 a 17 et 2 à 16 ; rue Jean Bart, numeros 105 à 125 et 100 à 144 ; avenue de la Victoire, avenue de la Liberte, avenue Désire Delesalle, avenue de Flandre, numéros 99 à 305 et 96 à 260 ; rue des Lilas et avenue du Sart, et de 14 à 18 h. pour les rues des Jardins, des Acacias, des Quatre Ormeaux, de la Vendee et de Flers.

Jeudi 28, de 8 h. 30 à midi pour la rue Jean Bart, numéros 1 à 95 et 2 à 94 ; rue Kleber, rue Sadi Carnot, impasse du Beau Passage, impasse du Moulin Rouge, rues de la Ferme, Marceau, place Fenelon, rue d'Austerlitz, avenue Hannart et Cite Girolou, et de 14 à 18 h., pour la rue Michelet, place de la Republique, rues Hoche, Delerue, Bernard Palissy, cite la Paix, rue du Boulevard, cite Saint-Gobain et rue Nungesser.

Vendredi 29, de 8 h. 30 à midi, pour les rues des Chalets, de la poste, Ferrer, Jean Mace, Victor Hugo, de Marcq et de l'Egalité, et l'impasse Duthoit, et de 14 à 18 h., pour la rue de l'Yser, rue de la Passerelle, sentier du Laurier, chemin des Buisses, rue de Lille, rue Gustave Dubled, rue du Transvaal, rue du Haut Vinage, numéros 19 à 47 et 22 à 50 ; Chemin Vert, avenue de Flandre, numeros 49 à 59 et 26 et 28.

Samedi 30, de 8 h. 30 à midi, pour la rue Pasteur, l'Impasse du Triest, place Gambetta, bas fonds, rue du Molinel, numeros 11 et 2 à 12 ; chemin de Halage, rue des Villas, impasse Diderot, impasse Dekeukelaere, impasse Lavoisier et Fort Chabrol, et de 14 à 18 h., pour l'impasse Tiberghien, rues P. Lafargue, H. Carette, J. Jaurès, 1 et 3 ; rue de Croix, rue du Molinel, numéros 19 à 35 et 14 à 30 ; impasse du Plomeux, Cartelot, route de Tourcoing, avenue de la Marne et du Triez, numeros 1 à 21 et 2 à 16.

Les retardataires seront servis à una date ultérieure au Capreau.

Les enfants de prisonniers assisteront à un repas suivi d'une séance de marionnettes

C'est jeudi à 13 h. qu'aura lieu en la Salle du restaurant populaire de la Filature du Nord, rue Pasteur, le repas offert aux enfants des prisonniers et aux orphelins de guerre âges de moins de 14 ans.

A l'issue du repas, tous les enfants seront conduits à la Salle des Fêtes du Centre, rue Jean Mace, où ils assisteront à une seance de marionnettes qui y sera donnée à 15 h. et qui promet d'obtenir un certain succès. Il va sans dire que le repas et l'accès à la salle de spectacle seront gratuits pour tous ces enfants.

PAIEMENT DES SECOURS AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES

Le paiement des secours aux familles privees de ressources (ex-Secours National), aura lieu demain jeudi, à 14 h. 15, Salle du Patronage, rue de Tourcoing, pour le Capreau, et à 15 h. 15, Salle des Fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre, dans l'ordre habituel.

Retraites ouvrières et des vieux travailleurs. — Les titulaires de la retraite ouvrière et de la retraite aux vieux travailleurs, percevant à la Perception de Croix, sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la Mairie, 5e guichet, en vue de percevoir leur trimestre le 1er février. Se munir du titre.

Harmonie J.-B. Lepers. — Jeudi à 18 h., cours d'instruments et d'ensemble, au siège, café de l'Ecluse. Vendredi à la même heure, cours de solfege au même local où on reçoit les nouveaux élèves.

CROIX

A LA FAMILLE DU PRISONNIER

Les familles des prisonniers connaissent certainement le bureau de « La Famille du Prisonnier » situé 139, boulevard Zola. Ce bureau est ouvert tous les dimanches, de 10 h. à 12 h., une permanence y fonctionne en vue de renseigner toutes les familles des prisonniers eur tout ce qui les touche, sur toutes les questions qui les préoccupent. Cette permanence est tenue par des anciens prisonniers rapatriés ; qui volontiers se mettent à la disposition des parents de leurs camarades restés derrière les fils de fer barbelés.

« La Famille du Prisonnier » de Croix a déjà rendu de signalés services depuis son organisation qui remonte à plus d'une année ; les membres du bureau s'emploient à tirer d'embarras tous ceux et celles qui réclament leur intervention ; on sait que des secours intéressants ont pu être accordés aux familles les plus dignes d'intérêt, soit par le nombre d'enfants, soit par la situation difficile du moment ; ces secours sont distribués avec toute la discrétion voulue et autant que possible à bon escient.

Par ailleurs, les veuves de guerre peuvent egalemant s'adresser à cette permanence du dimanche ; elles aussi ont droit à l'appui de ce Comité qui serait heureux de leur rendre service.

Nous invitons donc lee parents des prisonniers, les prisonniers rapatriés récemment, les veuves de guerre à s'adresser à cet organisme, et parfois il ne lui est pas possible de répondre favorablement à l'une des demandes présentées, du moine l'accueil reserve à tous est toujours aimable et les services rendus discrets.

Aux possesseurs de masques à gaz. — Le maire invite tous les habitants qui ont touche un masque a gaz à ee présenter à la mairie (rez-de-chaussée) le plus tôt possible avec les appareils qu'ils possèdent ; il est urgent de faire des vérifications sérieuses ces masques.

Les bureaux son touverta tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 heures.

WATTRELOS

Vol de numéraire. — M. Isaïe Vanoverbeck, âgé de 78 ans, demeurant 260, cité Amedée Prouvost, a porté plainte au Commissariat de police pour vol d'une somme de 2.100 frs. qui se trouvait dans un portefeuille placé dans une chambre du 1er étage.

Une enquête est ouverte afin de découvrir l'habile voleur.

N'abîmez pas le bien d'autrui. — Bien que vivant separe de sa femme, Mme Jeanne Delfosse, le nommé Eggermont ne pouvait s'empêcher d'aller lui rendre visite de temps à autre.

L'autre jour, Mme Delfosse était absente de son domicile situé rue Jules Guesde 138, quand arriva Eggermont. Vexé de cette absence, ce dernier muni d'un outil, enfonça la porte d'entrée, causant à l'immeuble des dégâts assez consequents, ce qui amena le proprietaire, M. Georges Hanstraete, demeurant au 140 de la même rue, a deposer une plainte au Commissariat de police. Le turbulent Eggermont sera poursuivi.

FAMILIA WATTRELOS
LA NEIGE SUR LES PAS
Jeudi matinée 3 h. Soirée 7 h.
La SEMAINE PROCHAINE **FIEVRES**
2 séances supplémentaires
Samedi mat. 3 h. 30 - Jeudi soir 7 h.
31.746

CONSULTATIONS de NOURRISSONS

Jeudi 21, à 9 h. 30, à l'Ecole de filles du Touquet, rue de Boulogne, et à 14 h. 30 à la Salle des Fêtes du Centre.

Amical Club Wattrelos (basket-ball). Section du Centre. — Résultats du dimanche 17 : Equipe 1 A bat Cheminots d'Hellemmes, 37-4 ; Equipe de série battue par R. C. R., 6-22 ; Equipe Cadets battue par Lille-Délivrance, 8-9.

— Vendredi 22, à 19 h., reunion générale obligatoire de tous les jouaure.

LEERS DES VIEUX TRAVAILLEURS A L'HONNEUR

Passer plus des trois-quarts de son existence dans le même établissement, servir avec ardeur, dévouement et probité, considérer ses subordonnés comme de véritables amis, tels sont les beaux états de service et les belles qualités de notre concitoyen, M. Gustave Willequet, domicilié rue Victor Hugo, 28, magasinier-chef aux Etablissements Motte-Bossut Fils, qui reçut dimanche, en une seance solennelle qui eut lieu en la Salle de la Société Industrielle du Nord à Lille, des mains des hautes personnalités présentes, la Médaille spéciale de Vermeil du Travail pour ses 62 ans de service dans les etablissements précités.

A peine âgé de 12 ans, c'est-à-dire en l'année 1880, M. Willequet débutait comme simple employé. Par son ardeur au travail, il fut vite apprécié de ses superieurs qui lui confierent par la suite la direction des matières employees à la fabrication. Toujours il s'acquitta avec la plus grande ponctualité de la tâche qui lui était confiée et au cours de sa carrière, il eut l'honneur de servir successivement sous l'administration de MM. Louis et Léon Motte, Gabriel Motte et Roger Motte. Toujours, il sut se faire apprécier et aimer en sa qualité de magasinier-chef qu'il occupe encore actuellement, chacun se plait à reconnaître ses connaissances techniques, son esprit de justice et de loyauté.

M. et Mme Gustave WILLEQUET (Ph. privee)

Le 11 Mai 1922, le Gouvernement lui octroya, comme première récompense, la Médaille d'Argent. Le 28 Avril 1937, la Médaille de Vermeil et le rappel de la Médaille de Vermeil et, ces derniers jours, ce fut la Société Industrielle du Nord qui le récompensa à sa façon.

En outre de ses belles qualités de travail, M. Willequet eut le grand mérite d'élever une belle famille de huit enfants dont sept sont encore vivants.

Comme nous pouvons le constater M. Willequet peut être fier de sa carrière et tout en nous réjouissant avec lui de la belle distinction dont il vient d'être l'objet et tout en reproduisant sa photo ci-contre, nous tenons à le féliciter bien chaleureusement. — F. L.

Au cours de la même cérémonie, deux autres de nos concitoyens, MM. Emile Delbecque, chef paveur à l'E.L.R.T., Conseiller municipal, domicilié rue Joseph Leroy, 81 et Emile Doutreluingne, Receveur à la même Compagnie, se sont vus attribuer la Medaille de Bronze du Travail, respectivement pour leurs 31 et 28 années de service.

A ceux-ci également vont nos plus vives félicitations.

Etat Civil. — Décès : Marie Quilgars, épouse Montagne, 68 ans, rue Pasteur, 29.

HEM

Chaussures et Textiles

Les consommateurs ayant déposé des demandes de chaussures, pantoufles, espadrilles, etc., et de bons de textiles sont informés que les numéros des demandes acceptées sont affichés à la porte de la mairie. Ces bons seront distribués jeudi 22 et vendredi 23, au café du « Tilleul », de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30. Se munir de la carte de textile. Les bons n'ayant qu'un mois de validité ne pourront pas être remis aux retardataires. Il sera inutile de les reclamer en mairie. Ils seront attribués à d'autres consommateurs et aucune autre demande ne pourra être adressée.

Cartes de lait. — Les retardataires pourront retirer leurs cartes aux jours et heures indiqués ci-dessus. Se munir de la carte de ravitaillement.

Dispensaire antituberculeux. — La prochaine consultation par le docteur aura lieu le jeudi 21 janvier, à 9 h. 30.

LANNOY

Etat civil. — Naissance. — Michel Delemasure, rue de Tournai, cour Dancatte, 7.

Décès. — Joseph Edouard Bocquet, 80 ans, rue de Lille, fondation César Parent.

STATION-SERVICE PHILIPS
T.S.F EXAMEN RÉVISION
Ce panonceau désigne une installation moderne, bien équipée, pour l'examen technique, la révision et la réparation des appareils de T.S.F.
L'enseigne "STATION-SERVICE" n'est accordée par la Maison PHILIPS qu'à des techniciens éprouvés et diplômés.
Faites en toute confiance examiner et remettre au point votre récepteur.
Profitez du 'forfait-révision' de 100 frs en vous adressant à la Station-service PHILIPS le plus proche ou demandez son adresse à :
PHILIPS
50, Av. Montaigne PARIS
N°75 AG.

Parce qu'elle refusait de reprendre la vie commune... ...un Lillois larda sa femme de coups de couteau

LE JURY DU NORD L'A CONDAMNÉ A UN AN DE PRISON

Depuis quatre mois, un veuf lillois, Désiré Castelain, 56 ans, charretier, s'était remarié avec une divorcée, Yvonne Carpels, 41 ans, quand un malheureux accident du travail l'immobilisa sur un lit d'hôpital.

Pendant que le pauvre blessé faisait des rêves d'avenir, son épouse, qui avait à peine eu le temps de le connaître, l'oubliait.

Quand Castelain, imparfaitement gueri, sortit de l'hôpital en juillet 1940, près de deux ans après l'accident, l'oubli était total.

Castelain alla la retrouver, mais la femme lui laissa entendre que le passé était mort sans aucune chance de résurrection.

L'homme se fâcha, les époux se querellèrent et Castelain alla demeurer chez sa sœur.

Peu de jours après, l'idée lui revint de reintégrer le domicile conjugal. Il regagna son habitation, se cogna sur la porte, fermée en raison de l'absence de la femme.

Il attendit le retour de celle-ci, emboita le pas de son epouse quand elle pénétra dans la demeure. Castelain fit de nouvelles offres de réconciliation qui restèrent vaines.

Excédé, le maria sortit un couteau et en porta un coup à la tête de sa femme. Yvonne Carpels voulut trouver le salut dans la fuite, mais Castelain la retint par les cheveux et lui enfonça la lame dans la poitrine.

La malheureuse s'effondra : le dément déchaine lui asséna encore deux coups de couteau à la poitrine et dans le dos. Parvenue à se relever, elle devait encore recevoir un coup au bras, mais au prix d'un ultime effort, elle réussit à s'échapper.

Elle tomba littéralement dans les bras d'un agent qui se trouvait à proximité. Cette circonstance lui permit d'être soignée tres rapidement et de survivre aux graves blessures qui lui avaient été faites.

Celles-ci ont toutefois laisse subsister une incapacité permanente partielle qui l'empêche de travailler.

Castelain a comparu mardi devant le jury du Nord. C'est un homme calme et nonchalant qui se fâcha une fois dans sa vie. Sa colère fut terrible. Elle avait été provoquée par la femme, qui lui aurait rendu ses cartes de ravitaillement avec vivacité, aurait excité son chien contre lui et l'aurait saisi à la gorge.

Yvonne Carpels, à l'audience, a nié avoir eu cette attitude agressive.

Défendu par Me Phalempin, Castelain a été condamné à un an de prison.

L'HISTOIRE DU PETIT LAPIN DE LOMME

Un peintre de Lomme constata la disparition d'un lapin. Celui-ci était passé dans le clapier du voisin, Anatole Stolle, 31 ans, chauffeur. Un autre habitant de la cité ouvrière avait vu Stalle attirer le rongeur avec du pain et du lait. Quand le peintre retrouva sa bête, elle avait été tuée.

Stalle rendit le lapin mort.

L'affaire ne fut portée à la connaissance de la police que quelques semaines plus tard.

Les juges lillois infligèrent un mois de prison à Stalle.

Très spirituellement, Me Reisenthel a sollicité devant la Cour une réduction de peine. Celle-ci a été transformée en une amende de 1.200 francs.

LARCIN A WATTIGNIES

Le garde measier Derache, de Wattignies, surprit, en août 1942, deux jeunes femmes, Emilienne Denuayre, 19 ans, et Emilienne Six, 24 ans, qui arrachaient des pommes de terre dans le champ de M. Rossignol, cultivateur.

Le tribunal de Lille infligea deux mois de prison avec sursis aux auteurs de ce larcin. Le ministère public a fait appel. Le défenseur, Me Yvonne Parmentier, souligne que les deux prévenues sont femmes de prisonniers et qu'elles avaient, en vain, sollicité les fermiers pour obtenir quelques pommes de terre que le ravitaillement général ne distribuait point.

La Cour a infligé un mois de prison ferme aux deux prévenues.

RONCQ

LE RAVITAILLEMENT

Une inscription spéciale pour bons d'achat de caoutchouc étant prévue, la distribution des feuilles de demandes aura lieu exclusivement jeudi 21, de 10 h. à midi.

Ces bons sont réservés par priorité aux personnes qui n'ont pas reçu de bons de chaussures. En conséquence, pour les personnes qui ont retiré un bon chaussure usage ou fantaisie, il est inutile de formuler une demande pour caoutchouc.

Cette catégorie se divise en 3 genres :

1°) Chaussures de protection en caoutchouc comprenant : snow-boots, bateaux et d'une façon générale tous articles en caoutchouc destinés à être portés par dessus la chaussure.

2°) Les chaussures Ville en caoutchouc comprennent soulliers de ville, bottes de ville, babouches et d'une façon générale tous articles caoutchouc comparables par leur destination à une chaussure de ville en cuir.

3°) Les chaussures rurales en caoutchouc comprennent : brodequins sabotines et sabots en caoutchouc. Il est recommandé de bien justifier sur la demande le genre que l'on désire obtenir.

Les formulaires de demandes seront repris correctement remplis par le demandeur, le vendredi 22, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h.

Une affiche annoncera la distribution qui se fera le plus tôt possible.

La mendicité est interdite. — Les gendarmes de Roncq ont surpris en flagrant délit de mendicité sur le territoire de la commune, deux jeunes gens de Lille qui ont été relaxés après interrogatoire.

Avis aux commerçants. — Les commerçants de la Commune en possession du Bons de 10 fr. « Noël du Maréchal » délivrés par la « Famille du Prisonnier », sont priés de bien vouloir opposer leur cachet commercial au dos des bons avant leur présentation pour remboursement aux adresses suivantes :

Roncq-Centre : 229, rue de Lille, Banque Scalbert ;

Blanc-Four : chez M. Filaz, 56, rue de Tourcoing.

Présenter les bons avent la fin de mois courant.

MOUVAUX

Un déluge de procès. — Au cours des journees de dimanche et lundi, la police a dressé 18 contraventions : 15 pour défaut de plaque de contrôle et 3 pour circulation en bicyclette sur trottoir interdit.

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 21, de 15 à 16 h. — Docteur Cattez.

Tournée du Percepteur. — Le percepteur sera de passage à la Mairie, salle du rez-de-chaussee, le jeudi 21 de 9 h. à 11 heures.

HALLUIN

RAVITAILLEMENT EN MARGARINE

Les épiciers détaillants d'Halluin sont invités à se présenter vendredi 22, de 8 h. 30 à 11 h., chez M. Georges Gadeyne, rue de la Pannerie, pour retirer la margarine de Janvier.

Fermeture tardive. — Une commerçante, Mme Vervaille-Gryson, 51 ans, demeurant 5, rue de la Gare, s'est vu verbaliser pour fermeture tardive de son estaminet, encore ouvert à 23 h. 25.

Taxes à la production et sur transactions. — Perception de ces taxes aujourd'hui jeudi 21 à la Mairie (bureau de la Caisse d'Epargne) de 8 h. 30 à 11 h. 30.

Au Dispensaire. — Permanence pour les consultations ce jeudi, dès 9 h. pour les malades d'Halluin, Roncq : dès 15 h. pour ceux des autres malades.

Comité d'Entr'aide aux Prisonniers. — Ce jeudi après-midi, permanence au 42, rue Jean-Jaurès de 15 à 18 h.

Etat Civil. — Naissance : Christiane Lemahieu, rue du Moulin 24.

WILLEMS

LES CAMBRIOLEURS OPERENT

Au cours de la nuit du 16 au 17, Mme Marguerite Waryn, cultivatrice, au « Rocmetz », à Willems, fut éveillée par les abolements de son chien. Elle entendit du bruit dans sa cour mais étant seule elle n'osa point descendre. Ce n'est que deux heures plus tard, à l'arrivée d'un domestique, qu'elle put constater qu'on lui avait dérobé 1.280 kg. de blé qui se trouvaient sur un chariot dans un hangar. Le préjudice se monte à 5.000 francs.

Les voleurs ont pu s'introduire facilement dans la cour, la grande porte d'entrée n'étant fermée que par un verrou.

La gendarmerie enquête.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN ATTELAGE S'EMBALLE

Vers 11 h. 30, une voiture hippomobile de la boulangerie de l'Indépendante qui venait d'Hellemmes, circulait rue Pierre Legrand et était conduite par M. Leroy Paul, livreur, demeurant à Loos, 36, rue Roger Salengro, vit ses chevaux s'emballer et se projeter sur la vitrine du magasin de M. Coursier, 180, rue Pierre Legrand.

La vitrine a été brisée et un des chevaux a été blessé à la tête.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

ON A VOLÉ ...

Mme Herno Mireille, apprentie coiffeuse, demeurant à Thumesnil, 21, rue Emile Zola, pour vol de porte-monnaie valant 50 frs, commis à l'école de coiffure, rue de Paris et M. Barras, Adhémar, contremaître de la Sté Dubois, 52, rue de la Plaine, pour vol de 5 kgs 760 de biscuits, commis au siège de ladite Société, ont déposé plainte à la police qui enquête.

Une série d'arrestations

UN ETRANGER EN DEFAUT

— Klos Catherina, 35 ans, bonne à tout faire, 151, r. Gustave Delory, pour non renouvellement de sa carte d'identité d'étrangère depuis 1940 a été écrouée.

UNE FEMME PEU COMMODE

— Vronian Mélanie, femme Vandebrouck, 52 ans, menagère, 33, rue Magenta, pour infraction à un arrêté d'expulsion et outrages envers des inspecteurs de sûreté a été arrêtée.

UN MANŒUVRE SANS SCRUPULE

— Kampeneire Maurice, 23 ans manœuvre, rue de Canteleu, impasse St-Joseph, 29, en vertu d'extraits de jugement du Tribunal Correctionnel, en date du 28 février 1938 et 10 juin 1942, portant condamnation à 8 jours et à 3 mois de prison, pour complicité d'adultère, coups et blessures a été déférée au Parquet.

UN RESQUILLEUR

Debruyne Louis, 22 ans, manutentionnaire, 60, rue Fénelon, pour détention et usage irrégulier d'une carte de rationnement en pain, valable pour le mois de janvier 1943 a été appréhendé par la police et écroué. La carte de pain détenue par Debruyne ne porte aucun cachet officiel, et il résulte des renseignements recueillis qu'il ne s'agit pas d'une fausse carte. On présume qu'il s'agit d'une carte volée.

UN INSOUMIS

— Wassen Emilie, 35 ans, émouleur, 61, avenue de Dunkerque, cité Dejaeghère, 14, pour outrages envers un secrétaire de Police a été écroué.

Wassen avait pris place sur le marche-pied d'un tramway « I » et il persistait à y demeurer malgré les injonctions du wattman. Le secrétaire de Police, qui se trouvait sur cette voiture, a été requis en vue d'amener Wassen à la raison. C'est alors qu'il se fit insulter.

LISEZ et UTILISEZ nos *PETITES ANNONCES*

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.551) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Au Secours National

La permanence pour l'échange des vêtements usagés en bon état contre remise d'un bon d'achat aura lieu jeudi 21, de 14 h. 30 à 16 h. 30, au siège du Secours National, 23, rue de Gand, à Tourcoing.

AVIS AUX OFFICIERS DEMOBILISES DE L'ARMEE DE L'ARMISTICE

Les officiers démobilisés de l'armée de l'armistice doivent se faire inscrire à la mairie de Tourcoing, Bureau militaire, le jeudi 21 janvier, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Ils sont priés de se munir de leur feuille de démobilisation.

Sociétés et Comités

U.N.C. (Groupe du Brun-Pain). — Les A. C. de 1914-18 sont priés de se présenter au siège pour le renouvellement des cotisations de l'année 1943, les dimanches 24 et 31, de 10 h. à midi. Par la même occasion des secours seront remis aux malades et nécessiteux du groupe.

De service dimanche 24 : Hardy, Depelchin, Baptiste, Boutinguier.

Dimanche 31 : Hautecœur-Ghesquière, Ladriere-Desmaret.

Un remède qui n'a rien perdu de son efficacité c'est la BRONCHOCURE produit végétal à base de CHICH-ZATI, la plante qui triomphe de **LA TOUX**
Sirop : 16.80
Concentré 14.50
BOUREL 41, RUE ROUELLE PARIS
BRONCHOCURE *de l'Abbé Blanc*
CURÉ DE BENI-MERED

MARCQ-EN-BARŒUL

Après la Vente de charité

Il faudrait bien des pages pour faire un compte rendu fidèle de la grande fête de charité qui s'est déroulée dimanche à l'Hôtel de Ville et nous voudrions pouvoir diffuser jusque dans les stalags comment la population de notre ville a su marquer, par des gestes tangibles, toute la sollicitude qu'elle porte aux prisonniers.

La salle des fêtes était trop exiguë pour contenir tous ceux attirés par le désir de voir exposer les lots les plus divers et assister à leur vente. Cette vente, présentée avec style par des membres du Comité, provoqua des enchères tellement rapides que les comptables avaient peine à suivre. Et l'on put remarquer le fait admirable que beaucoup de ceux qui avaient offert les lots les avaient achetes pour un prix dépassant parfois dix fois leur valeur.

Un comptoir excellemment achalandé d'objets provenant de dons et tenu par les dames du Comité, obtint aussi un succès (espère comme d'ailleurs la buvette qui avait de quoi satisfaire bien des gourmands. Mais ce n'est pas un défaut de pécher par gourmandise quand les sentiments généreux s'exhalent à profusion, c'était le cas dimanche dernier où l'on put vivre une atmosphère de compassion envers nos prisonniers.

LES ALLOCUTIONS

En intermède, quelques discours de circonstance vinrent remercier les auditeurs et les exhorter à la charité : M. Vendenbusche, président, parle dans ce sens, et M. Hovaere, conseiller national, directeur de la Maison du Prisonnier, parla du prisonnier, de sa vie, de ses souffrances, fit appel à l'union des générosités et remercia les organisateurs du dévouement inlassable dont ils faisaient preuve. Marcq-en-Barœul étant particulièrement reputé pour sa fraternelle compasion envers les prisonniers et leurs familles.

C'est donc une journee réconfortante pour tous qui marquera dans les annales de notre Comité. Le Comité local d'assistance, l'Amicale des Prisonniers libérés, la Municipalité ont rivalisé d'ardeur et de zèle pour que le succes de cette journee soit complet.

Après tant de soucis et de mal pour mettre sur pied une telle journée, les principaux artisans qui furent l'âme du succes ont droit à notre reconnaissance : MM. Bailly, maire ; G. Delecroix ; Hubben, A. Lengiart, Vandenbussche, Salembier, Mlle Delobelle, Mmes Faucheux, Vergin et tout le comité des dames.

Il faudrait donner d'autres noms, tant furent nombreux les dévouements, nous nous réservons de transmettre notre vive sollicitude à ce